

Des arguments frappants

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1980)**

Heft 549

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1022420>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Des arguments frappants

Décidément, la votation sur l'autoroute de contournement a échauffé les esprits dans le canton de Genève.

Une de ces dernières nuits, quelques membres des Jeunesses socialistes sont donc occupés à décrocher la banderolle de la FOBB, favorable à l'autoroute, et suspendue juste au-dessus de la porte du siège genevois du parti socialiste. Intervention du concierge de l'immeuble. Arrivée du camarade et secrétaire FOBB Junod. Echange de coups. Tout ce petit monde de gauche se retrouve au poste. A la clef, diverses plaintes, comme il se doit, dont une pour violation de la propriété. Fin (provisoire) de l'épisode.

Il y a un peu plus d'une semaine, assemblée publique dans la banlieue genevoise. Le conseiller d'Etat libéral Wellhauser avise le président de la section genevoise de l'Association suisse des transports en train de distribuer des tracts hostiles à l'autoroute, le prend au collet, le secoue dans tous les sens en le traitant de menteur. Fin de l'épisode. Tous les pacifistes sont cordialement invités à répondre à ces arguments frappants ce week-end, aux urnes.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Participation et gestion

«Je donnerais bien un petit écu pour savoir où va l'argent», écrivais-je dans DP 547, à propos du prix de l'essence.

«Mais c'est tout simple! m'a dit un ami. Si l'essence ne coûte que 65 centimes aux USA contre 1 franc 10 ou un franc 15 en Suisse, c'est que la Confédération prélève une taxe...»

J'ai vérifié. Et en effet, la taxe prélevée par la Con-

fédération est actuellement de 58,2 centimes par litre. $65 + 58,2 = 1$ franc 23,2... Contrairement aux apparences, taxe non comprise, c'est en Suisse que l'essence est le meilleur marché.

Dans un premier moment, ça m'a fait plaisir: je préfère que l'argent aille dans les caisses de la Confédération plutôt que dans celles d'une quelconque multinationale. Il y a au bas mot deux millions de véhicules en Suisse. A supposer qu'ils consomment en moyenne un litre par jour, cela fait donc plus d'un million de francs qui tombe chaque jour dans l'escarcelle de M. Ritschard.

Et puis, ma joie s'est trouvée quelque peu ternie: cet argent, où va-t-il? Une récente *Tribune-le Matin* (entre autres) annonçait un budget militaire sans précédent: trois milliards pour deux ans, si j'ai bien compris, sans compter différents extras — faisons-leur confiance!

Si au moins les taxes permettaient de couvrir les dépenses: on voit bien qu'il n'en est rien. Si même on ne le voyait pas, le vote du 4 juin, supprimant la subvention destinée à abaisser le prix du pain, suffirait à éclairer les borgnes les plus convaincus, et même une partie des aveugles! *Tribune-le Matin* (de nouveau) du 5 juin 1980 titre: *Hausse du prix du pain. Ferme opposition socialiste*. Je lis:

«Mercredi après-midi, lors de la discussion de détail, les socialistes ont fermement combattu la suppression de la subvention destinée à abaisser le prix du pain. Le Conseil national a toutefois approuvé cette mesure, par 104 voix contre 35.»

Si je ne me trompe, il doit y avoir une soixantaine de conseillers nationaux socialistes, plus quatre ou cinq populistes et apparentés. D'où l'on conclut que «les» socialistes *n'ont pas* combattu fermement... etc — puisque 25 d'entre-eux, au bas mot, ou se sont abstenus ou étaient absents au moment du vote (je me refuse à croire qu'il s'en est trouvé pour voter *en faveur*...)

En ce qui me concerne, je vois mal l'intérêt que nous avons à avoir un conseiller fédéral *socialiste* défendant la mesure la plus anti-sociale qui se puisse imaginer, puisque la hausse du prix du pain

frappera d'abord et presque exclusivement les milieux les plus modestes! «Ils n'ont pas de pain? Qu'ils mangent des brioches!» disait Marie-Antoinette — il faut espérer tout de même que M. Ritschard ne finira pas guillotiné. Tout cela, M. Dafflon, ex-maire de Genève, l'a dit, et il l'a dit fermement. Mais il l'a dit en homme de bonne compagnie, qui se garde d'élever la voix (je l'ai entendu à la radio) et se contente d'ironiser sur le caviar, dont on recouvre une mince tranche de pain.

... Au lieu d'élever la voix, de crier, de *gueuler* que se sont là des œurs dignes des Topinambous — et de quitter la salle accompagné des 65 conseillers que nous avons élus et que nous payons pour qu'ils défendent la cause des plus déshérités et non pas pour qu'ils contribuent à gérer tant bien que mal l'Etat «capitaliste» — je m'excuse du cliché.

J. C.

FILONS

Le Crédit Suisse et les jeunes

Le Crédit Suisse publie une brochure pour les jeunes de 16 à 20 ans. Elle est intitulée «1001 filons» en français et «Top Tips» en allemand. Quelques différences intéressantes entre les deux versions: les jeunes sont tutoyés en allemand et vouvoyés en français; le chapitre sur les droits et devoirs au travail est particulièrement intéressant: dans l'édition romande un passage rend les apprentis attentifs au fait qu'ils peuvent s'affilier à un syndicat avec l'accord de leurs parents (la brochure publiée, à la page 19, la liste des cartels syndicaux des six cantons romands); dans l'édition alémanique, la possibilité de prendre contact avec une association professionnelle est tout simplement indiquée, mais sans préciser que l'adhésion est possible et sans mention d'adresses. Le paternalisme, plus vivant outre-Sarine?